

# AVIS DE CONCOURS

<i>Centre organisateur</i>	<i>Centre organisateur</i>		
			
<i>Centre de Gestion des Côtes d'Armor</i>	<i>Centre de Gestion du Finistère</i>	<i>Centre de Gestion d'Ille et Vilaine</i>	<i>Centre de Gestion du Morbihan</i>

Les Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Finistère et des Côtes d'Armor ouvrent et organisent, au titre de l'année 2026, pour les collectivités et établissements publics territoriaux des Côtes d'Armor, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, le

## CONCOURS EXTERNE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2<sup>ème</sup> CLASSE Catégorie C – Filière Technique SESSION 2026

Extrait de l'arrêté d'ouverture n° 2025-19 du 4 avril 2025 du Centre de Gestion des Côtes d'Armor

### Conditions d'accès :

Ouvert aux candidats titulaires d'un titre ou diplôme à finalité professionnelle classée au moins au niveau 3 (anciennement V), de la nomenclature du répertoire national des certifications professionnelles, ou d'une qualification reconnue comme équivalente, obtenus dans celle des spécialités au titre de laquelle le candidat concourt. Des dérogations aux conditions de diplôme sont possibles : consultez les dans la brochure en ligne sur les sites internet des Centres de gestion organisateurs.

### Nombre de postes : 201 postes, répartis de la manière suivante :

Centre de Gestion des Côtes d'Armor (CDG 22)	Centre de Gestion du Finistère (CDG 29)
<p><b>Spécialité « Environnement, hygiène » :</b> ➤ <b>60 postes</b></p> <p>. Option « Propreté urbaine, collecte des déchets » : <b>20 postes</b> . Option « Hygiène et entretien des locaux et espaces publics » : <b>40 postes</b></p> <p><b>Spécialité « Espaces naturels, espaces verts » :</b> ➤ <b>28 postes</b></p> <p>. Option « Employé polyvalent des espaces verts et naturels » : <b>25 postes</b> . Option « Bûcheron, élagueur » : <b>3 postes</b></p>	<p><b>Spécialité « Restauration » :</b> ➤ <b>40 postes</b></p> <p>. Option « Cuisinier » : 20 postes . Option « Restauration collective : liaison chaude ; liaison froide (hygiène et sécurité alimentaire) » : 20 postes</p> <p><b>Spécialité « Bâtiment, travaux publics et voirie réseaux divers » :</b> ➤ <b>73 postes</b></p> <p>. Option « Menuisier » : 3 postes . Option « Ouvrier en VRD » : 7 postes . Option « Agent d'exploitation de la voirie publique » : 25 postes . Option « Maintenance des bâtiments (agent polyvalent) » : 35 postes . Option « Peintre, poseur de revêtements muraux » : 3 postes</p>

Le nombre de postes est susceptible d'être modifié jusqu'à la date de la 1<sup>ère</sup> épreuve.

**Nature des épreuves :** qui se dérouleront dans les départements des Côtes d'Armor et du Finistère selon le Centre de gestion organisateur.

Épreuve écrite le 22 janvier 2026	Épreuves orales au cours du 2 <sup>ème</sup> trimestre 2026
Vérification, au moyen d'une série de questions à réponses courtes ou de tableaux ou graphiques à constituer ou compléter, des connaissances théoriques de base du candidat dans la spécialité au titre de laquelle il concourt. (Durée : 1 heure ; coefficient 2)	<p><b>1-</b> Entretien dans l'option choisie par le candidat, lors de son inscription, au sein de la spécialité dans laquelle il concourt. Cet entretien vise à permettre d'apprécier les connaissances et les aptitudes du candidat ainsi que sa motivation à exercer les missions dévolues aux membres du cadre d'emplois. (Durée : 15 minutes ; coefficient 3)</p> <p><b>2-</b> Interrogation orale destinée à vérifier les connaissances du candidat, d'une part, en matière d'hygiène et de sécurité et, d'autre part, de l'environnement institutionnel et professionnel dans lequel il est appelé à exercer ses fonctions. (Durée : 15 minutes ; coefficient 2)</p>

### Période et modalités d'inscription :

➔ **RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION : du 20 mai au 25 juin 2025 inclus auprès du Centre de Gestion organisateur :**

- par **préinscription, jusqu'à 23h59 (heure métropolitaine) dernier délai, sur :**
  - **www.concours-territorial.fr**, le portail national des concours et examens professionnels.

➔ **DATE LIMITE DE RETOUR DES DOSSIERS D'INSCRIPTION : jusqu'au 3 juillet 2025 inclus auprès du Centre de Gestion organisateur :**

- par **voie dématérialisée**, uniquement via l'espace de connexion sécurisée du candidat,
- par **voie postale** (le cachet de la Poste ou d'un autre prestataire faisant foi),
- à **l'accueil** du Centre de Gestion organisateur, jusqu'au 17h30.

La préinscription devra être effectuée, selon les spécialités et options, sur le dossier original téléchargé sur la plateforme de préinscription du Centre de Gestion organisateur. Tout dossier d'inscription, qui ne serait que la photocopie d'un autre dossier d'inscription (ancienne session ou d'un autre CDG) ou d'un dossier d'inscription recopié sera considéré comme non conforme et refusé. De même, les captures d'écran ou leur impression ne seront pas acceptées. La préinscription effectuée par un candidat ne sera considérée comme inscription que lorsque le candidat aura transmis ses pièces via son espace sécurisé ou que son dossier papier ait été réceptionné, dans les délais, par le Centre de gestion organisateur.

**Il est impératif de lire attentivement la brochure du concours consultable sur la plateforme de préinscription du Centre de gestion organisateur**

Les CDG se réservent la possibilité de modifier les dates et lieux communiqués.

<p><b>Centre de gestion des Côtes d'Armor</b> Service concours et emplois - Eleusis 2 1, rue Pierre et Marie Curie – BP 417 22194 PLERIN CEDEX</p>	<p><b>Centre de Gestion du Finistère</b> Service Concours 7, boulevard du Finistère - CS 44048 29337 QUIMPER Cedex</p>
--	--